

Arrêté du 31 janvier 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance d'Evry
NOR : JUSB1203132A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Sidonie MARIN, adjointe administrative de 2ème classe, en sa qualité de régisseuse intérimaire du tribunal d'instance d'Evry.

Article 2

Mme Anna-Paola CUNHA, greffière du 2ème grade est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire dudit tribunal.

Article 3

Mme Sidonie MARIN, adjointe administrative de 2ème classe est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal en remplacement de Mme Dominique RIVAUX épouse LHERITIER adjointe administrative principale de 2ème classe.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 31 janvier 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK